



# Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 19 décembre 2019

## DÉCLARATION DE LA CGTG Sur la création du syndicat unique de l'eau

Ayant reçu confirmation de la tenue d'une réunion à l'initiative du président de région Ary CHALUS, sur la création d'un syndicat unique de l'eau, ce jeudi 19 décembre 2019 à 9h00, la Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe s'est présentée pour y participer.

Avant le début de cette réunion le Secrétaire Général de la CGTG a d'emblée émis un préalable à savoir le paiement immédiat des salaires de décembre des agents de la Communauté Grand Sud Caraïbe et de la Commune de Sainte-Rose.

La CGTG dénonce l'attitude désinvolte de certains élus qui sont arrivés très en retard ainsi que celle du président de région qui, à 9h45, s'est fait excusé pour son retard !

Face à ce manque de respect pour les organisations syndicales, la délégation de la CGTG a quitté cette mascarade.

La CGTG réaffirme :

- Son positionnement pour la création d'un syndicat unique tant pour la production, la distribution, l'assainissement et pour un prix unique de l'eau.

La CGTG réclame des réponses précises sur :

- Les statuts de ce futur syndicat ;
- Le coût du rapport présenté à la réunion de la Conférence Territoriale de l'Action Publique Élargie du mercredi 27 novembre 2019 ;
- Les pratiques au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe ;

La CGTG exige :

- L'arrêt des poursuites engagées à l'encontre des usagers et la révision des factures ;
- Le paiement du volume d'eau réellement consommé.

Le Secrétaire Général  
Monsieur Jean-Marie NONVERTEN